

## AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes informés par le soussigné que les membres du conseil municipal sont convoqués à une séance ordinaire, qui se tiendra le mardi 12 septembre 2023 à 19h30, au lieu habituel des séances du conseil, soit le 221, rue Centrale à Saint-Stanislas-de-Kostka, sous la présidence de Jean-François Gendron, maire

### SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 À 19H30

#### Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions du public**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2023**
5. **Finances et administration**
  - 5.1 Adoption des comptes à payer au Fonds des activités de fonctionnement à des fins fiscales
  - 5.2 Adoption d'une résolution d'appui pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada
  - 5.3 Entérinement des mouvements du personnel
  - 5.4 Octroi d'un mandat de service professionnel en ingénierie pour la réfection de la chaussée du Rang du Cinq
  - 5.5 Autorisation de contracter une marge de crédit
6. **Urbanisme et environnement**
  - 6.1 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme
  - 6.2 Adoption du règlement numéro 439-2023 modifiant : le Règlement de zonage numéro 330-2018 de façon à modifier le coefficient d'emprise au sol pour les bâtiments accessoires dans le cas d'un usage industriel
  - 6.3 Demande de dérogation mineure 46 rue des Sarcelles
  - 6.4 Demande de dérogation mineure 539 rue Hébert
  - 6.5 Demande de dérogation mineure 359 chemin du Canal
7. **Loisirs, culture et vie communautaire**
8. **Travaux publics**
  - 8.1 Autorisation de présenter une demande dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale volets redressement et accélération
9. **Sécurité publique**

9.1 Autorisation de présenter une demande dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

**10. Fermeture de la séance**